

# Licence pro Arts et métiers du bâtiment (FCMB Arras)

Formez-vous en alternance aux métiers du bâtiment et obtenez une licence pro du Cnam.

**Intitulé officiel :** Licence professionnelle Sciences, technologies, santé mention métiers du BTP : génie civil et construction parcours Arts et métiers du bâtiment en alternance et en partenariat avec la FCMB (Arras)

## Présentation

### Publics / conditions d'accès

La troisième année de licence (LP3) est accessible aux titulaires d'un diplôme de technicien supérieur du BTP (BTS, DUT, DEUST, BUT2, L2). L'accès au diplôme peut également se faire par le dispositif de la validation des études supérieures (VES) ou de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). En savoir plus : <https://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt-/validation-des-acquis-ves-vap-vae-/>

Renseignements et candidature : <https://www.cnam-hauts-de-france.fr/>

### Objectifs

La licence professionnelle « métiers du BTP : génie civil et construction » du Cnam, dite LP génie civil (code LP135) a pour objectif de former des cadres techniques dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Les deux premières années de licence professionnelle proposent un socle scientifique et technique dans le domaine du génie civil et de la construction durable et permettent l'obtention d'un DEUST. La troisième année de licence propose une diversification des parcours pour répondre aux défis des transitions (numériques, environnementales, organisationnelles...) et à l'évolution rapide des métiers dans le très vaste domaine du BTP :

Parcours en alternance :

- 01/ Bureau d'études structure
- 02/ Management et conduite de travaux
- 03/ Economie de la construction
- 04/ Building Information Modeling
- 05/ Energétique et fluides du bâtiment
- 06/ Ingénierie et construction bois
- 07/ Maintenance et gestion des infrastructures
- 08/ Arts et métiers du bâtiment
- 09/ Contrôle et expertise du BTP

Parcours en formation continue hors temps de travail 100 % à distance

- 11/ Bureau d'études structure et BIM
- 12/ Conduite de travaux
- 13/ Gestion de projet et économie de la construction
- 14/ Bureaux d'études BIM
- 15/ Bureau d'études thermique du bâtiment

**Objectif du cursus Arts et métiers du bâtiment**

Mis à jour le 02-06-2025



Arrêté du 10 avril 2025.  
Accréditation jusqu'à fin 2029-2030. le 10-04-2025

Fin d'accréditation au 31-08-2030

**Code : LP13508A**

60 crédits

Licence professionnelle

**Responsabilité nationale :**  
EPN01 - Bâtiment et énergie /  
Jean-Sébastien VILLEFORT

**Niveau CEC d'entrée requis :**  
Niveau 5 (ex Niveau III)

**Niveau CEC de sortie :** Niveau 6 (ex Niveau II)

**Mention officielle :** Arrêté du 10 avril 2025. Accréditation jusqu'à fin 2029-2030.

**Mode d'accès à la certification :**

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation
- Apprentissage

**NSF :** Génie civil, construction et bois (23)

**Métiers (ROME) :** Conducteur / Conductrice de travaux du bâtiment (F1201) , Responsable de Petite ou Moyenne Entreprise -PME- (M1302) , Formateur / Formatrice bâtiment (K2111)

**Code répertoire :** RNCP40054

**Contact national :**

Chaire de BTP  
292 rue St Martin  
16-1-24,  
75003 Paris

Said Masaoudi  
[said.masaoudi@lecnam.net](mailto:said.masaoudi@lecnam.net)

La formation prolonge et complète la formation traditionnelle des compagnons du bâtiment en apportant les compétences scientifiques, techniques et organisationnelles nécessaires à la conduite de travaux. L'esprit des arts et métiers, la culture du compagnonnage, l'appropriation des bonnes pratiques de la construction durable et la maîtrise des outils informatiques constituent le dénominateur commun des enseignements et forgent l'identité de ce programme.

Le titulaire de la certification est capable concevoir des solutions constructives à l'aide des technologies les plus récentes (et en particulier le processus BIM) dans le respect de la normalisation en vigueur, et de les mettre en œuvre dans le respect de la législation en vigueur, pour atteindre les objectifs de qualité, de coût, et de délai. Il intervient dans de petites ou moyennes entreprises en tant que conducteur de travaux. Le conducteur de travaux est à l'interface entre les différents intervenants (bureaux d'études, architectes, entreprises, sous-traitants) dans l'acte de construire. Il joue un véritable rôle de « chef d'orchestre ». Homme de terrain, le conducteur de travaux règle sur place et au quotidien les problèmes qui se posent au cours de la construction. Formé à l'entrepreneuriat et l'innovation, il pourra évoluer vers des fonctions de chargé d'affaires, de directeur de travaux dans son métier d'origine, ou de chef d'entreprise du bâtiment. Formé à la transmission des savoirs et des savoir-faire, il pourra encadrer et former les apprentis.

### Métiers visés

- Conducteur de travaux (Bâtiment)
- Formateur (Bâtiment)
- Chef d'entreprise (Bâtiment)

### Poursuites d'études en formation tout au long de la vie au Cnam :

Après avoir suivi les UE de remise à niveau en mathématiques (MVA005 et MVA006), puis avoir validé le tronc commun scientifique (UTC1xx) et l'examen d'admission, la licence professionnelle donne également accès au diplôme d'ingénieur BTP du Cnam. Les ECTS acquis en LP sont valorisés selon la jurisprudence en vigueur.

### Poursuites d'études en apprentissage :

Des passerelles sont également possibles vers certains le Master et le diplôme d'ingénieurs en apprentissage, en particulier ceux du Cnam. Il est très fortement conseillé de suivre un cours complémentaire de mathématiques pour accroître ses chances d'admission (MVA005 et MVA006 en FOAD nationale, ou d'autres formations proposées par l'équipe pédagogique régionale).

### Poursuites d'études spécifiques au cursus :

Des passerelles sont également possibles vers certains Masters de génie civil, d'immobilier ou de science de gestion.

## Modalités de validation

Selon le règlement des diplômes disponible sur le site de la chaire de BTP : <http://btp.cnam.fr/>

## Compétences

Se reporter à la fiche RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30142/>

# Enseignements

60 ECTS

|                                                                  |         |
|------------------------------------------------------------------|---------|
| Histoire des sciences et techniques du bâtiment                  | USBT91  |
|                                                                  | 3 ECTS  |
| Transmission des savoirs et des savoir-faire dans le bâtiment    | USBT92  |
|                                                                  | 3 ECTS  |
| Entrepreneuriat et innovation dans le bâtiment                   | USBT93  |
|                                                                  | 6 ECTS  |
| Management de projet BIM                                         | USBT20  |
|                                                                  | 6 ECTS  |
| Gestion de projets de construction                               | USBT13  |
|                                                                  | 3 ECTS  |
| Préparation de chantier                                          | USBT14  |
|                                                                  | 3 ECTS  |
| Gestion de chantier                                              | USBT15  |
|                                                                  | 3 ECTS  |
| Droit de la construction                                         | USBT97  |
|                                                                  | 3 ECTS  |
| Anglais professionnel                                            | USBTM1  |
|                                                                  | 6 ECTS  |
| Communication professionnelle                                    | USBTM2  |
|                                                                  | 3 ECTS  |
| Management d'équipe                                              | USBTM3  |
|                                                                  | 3 ECTS  |
| Test d'anglais                                                   | UA2B10  |
|                                                                  | 0 ECTS  |
| Projet tutoré de LP (Alternance)                                 | UABT17  |
|                                                                  | 12 ECTS |
| Expérience professionnelle de troisième année de LP (Alternance) | UABT18  |
|                                                                  | 6 ECTS  |